

le contrat de quartier de la tambourine

Un couscous géant au pied d'un immeuble, un site internet, une cabane mobile, un concours littéraire, des panneaux d'affichage, des paniers de légumes : le premier «Contrat de quartier» lancé à Carouge en 2012 à la Tambourine a fait fleurir des projets visant à améliorer la qualité de vie.



Projet «Le grand tapis»

En janvier 2012, la Ville de Carouge a lancé son premier «Contrat de quartier» (*lire encadré page 11*) en réponse à une demande formulée par des habitants et les associations du quartier de la Tambourine. Objectif: améliorer, par une démarche participative et avec l'appui financier de la Commune, les conditions de vie

dans ce lieu qui se cherche encore une âme.

C'est une assemblée de quartier qui a lancé ce processus aujourd'hui rodé. En présence du Conseil administratif, ce moment fut l'occasion pour les personnes présentes de dresser un état des lieux des problèmes du

quartier et des ressources à disposition pour y remédier. En tête des préoccupations: l'absence de mobilier urbain, de lieux et d'activités favorables à la rencontre, de même que la nécessité de mieux intégrer le quartier au sein de la commune. Un mois plus tard, les habitants pouvaient déjà définir les changements souhaités et fixer des priorités. Ils ont également constitué un Groupe de projets (*lire encadré*) chargé de conduire le processus.

Pour Sibylle Coluni, membre de ce groupe, initiatrice d'un Concours littéraire, le «Contrat de quartier» lui a semblé l'outil idéal pour que les habitants aient l'opportunité de se rencontrer et de se réunir pour faire vivre un lieu où l'on ne fait, la plupart du temps, que de se croiser. Jean-Louis Johannides, également membre du groupe, abonde dans ce sens. Il est à l'origine de deux projets, le couscous géant et la cabane mobile, qui n'auraient jamais vu le jour sans l'appui financier de la Commune.

DU «GRAND TAPIS»...

«Ma première initiative, intitulée «Le grand tapis», est née d'une rencontre, dans le cadre d'Ethnopoly, avec une femme originaire d'Afrique du Nord qui avait fait, pour l'occasion, un couscous, explique-t-il. Je lui ai parlé de mon idée d'organiser un couscous géant au pied de nos immeubles du «Square Tambourine». Elle a tout de suite été d'accord, mais a précisé qu'elle ne pourrait faire un couscous que pour une trentaine de personnes, tout en ajoutant qu'elle pouvait demander à certaines de ses voisines si l'idée les intéressait. C'est comme cela que tout a commencé. Le plus difficile a été de les convaincre que ce n'était pas à elles de payer les courses. J'ai dû le leur répéter plusieurs fois... Pour respecter la tradition, je suis allé chercher une trentaine de tapis chez Emmaüs que nous avons installés dans la cour.»

... À LA CABANE

«Dans le but de diversifier les espaces de jeux pour enfants, poursuit Jean-Louis Johannides, j'ai eu l'idée de construire avec un ami une cabane mobile en bois; sa réalisation a déjà constitué une vraie attraction, car les enfants sont spontanément venus voir son avancement.» Inaugurée

«Notre rôle est d'inciter les personnes de la Tambourine de la Grande-Pièce et de la Vigne-Rouge à proposer des projets susceptibles d'améliorer leur qualité de vie et, surtout, de s'impliquer dans leur réalisation qui est entièrement financée par la Ville de Carouge. A cette fin, mieux faire connaître à la population les possibilités d'actions qu'offre un «Contrat de quartier», un outil encore mal connu, est primordial»

Le Groupe de projets



Sibylle Coluni, membre du Groupe de projets et initiatrice du Concours littéraire

le 29 mars dernier, elle fait désormais le bonheur des enfants du quartier qui, au gré de ses déplacements, se l'approprient tour à tour.

LE CONCOURS LITTÉRAIRE

C'est en réaction à la suspension du Concours littéraire par la Bibliothèque de Carouge que Sibylle Coluni a eu l'idée de lancer le sien. Encouragée par le Groupe de projets, elle s'est donc

LE GROUPE DE PROJETS

Ce groupe est ouvert à toutes les personnes intéressées qui habitent le secteur couvert par le contrat et qui sont prêtes à investir du temps et de l'énergie pour faire vivre cette démarche participative. Actuellement, ce groupe est composé de 12 personnes qui habitent le secteur et sont représentatives de la diversité de ses

habitants. S'ajoute une représentante de l'équipe d'animation de la Maison de Quartier, un délégué du Conseil administratif et le travailleur social en charge du «Contrat de quartier». Ce groupe réceptionne les projets déposés par les habitants, rencontre les personnes qui en sont à l'origine, afin d'en vérifier la faisabilité. Lorsque cette

condition est remplie et que le projet s'inscrit dans les priorités définies en assemblée, il accorde l'enveloppe financière nécessaire à la réalisation du projet. Ce groupe est également attentif à la diffusion de l'information sur le «Contrat de quartier» et les projets aux habitants. Il assure, enfin, le lien avec les différentes associations du secteur. ■

Contrat de quartier

Défini comme un processus participatif qui permet, dans un secteur de la commune, de stimuler la coopération et la création de relations entre les habitants et les utilisateurs du quartier, un «Contrat de quartier» a pour objectif

de faciliter la réalisation d'actions qui contribuent à améliorer la qualité de vie. Dans ce but, les autorités communales mettent à disposition une enveloppe financière, votée par le Conseil municipal, dont le montant rend possible la réalisation de projets

portés par les habitants (60 000 fr. en 2014); un travailleur social de l'administration carougeoise, chargé d'animer le processus (30%) et, selon les besoins, l'expertise technique des différents services de l'administration. □

mise à la tâche. «Le thème du regard et, plus précisément l'énigme qu'il suscite, découle des personnes que je croise régulièrement dans la cité. Le regard est souvent notre seul moyen de communication avec les autres habitants. Cela s'explique notamment par l'absence d'un lieu où se retrouver et où discuter en dehors de l'école, de la crèche ou de la Maison de Quartier. Un jour, ajoute-t-elle, j'ai été particulièrement marquée par un regard qui m'a frappé en plein cœur et je me suis demandé ce qu'il pouvait cacher.» Les derniers manuscrits sont

rentrés le 28 mars et le jury dont elle s'est entourée est en train de les examiner. La cérémonie officielle et festive de la remise des prix (donnés par des commerçants carougeois qu'elle a démarchés) aura lieu le 13 mai 2014, à 19 h 15, à la Maison de Quartier. Ces exemples montrent la créativité des habitants du quartier dans le cadre de cette démarche novatrice et ses effets induits. En effet, au-delà des projets développés jusqu'ici, c'est aussi toute une culture de collaboration entre une collectivité publique et des citoyens qui se

développe et se renforce. A tel point que la dynamique instaurée dans le quartier de la Tambourine, à travers le «Contrat de quartier», a intéressé des habitants des immeubles du chemin de la Grande-Pièce et de la Vigne-Rouge, qui ont demandé à ce que la démarche soit élargie à leur secteur. Ces demandes ont reçu l'aval du Conseil administratif.

Si cela vous donne des idées, vous trouverez la fiche de projet à remplir directement sur le site www.quartier-tambourine.ch/contrat-de-quartier/le-contrat-de-quartier ■

AUTRES PROJETS RÉALISÉS OU EN GESTATION

LA TAMBOURINE EST PROPRE

Une habitante et sa famille ont proposé à tous les volontaires de ramasser les déchets dans le quartier. Après avoir trié ces derniers dans les conteneurs ad hoc, la quinzaine de participants a partagé un repas canadien.

RADIS ET BROCOLIS

Grâce à l'initiatrice de ce projet, 17 familles du quartier se sont organisées pour se faire livrer, une fois par semaine, des légumes bio produits par des agriculteurs du canton.

Depuis le mois de mai 2013, les légumes sont livrés chaque jeudi à la Maison de Quartier de Carouge qui met gracieusement une partie de ses locaux à disposition.

POTAGERS URBAINS

Permettre aux citadins de jardiner à cinq minutes à pied de chez eux, de cultiver leurs propres légumes, de rencontrer leurs voisins dans un lieu convivial et d'améliorer la qualité de leur cadre de vie : c'est, à l'initiative d'une habitante, le but du potager urbain, un des projets

majeurs nés du «Contrat de quartier» qui a très vite suscité un large enthousiasme.

En raison des difficultés d'une telle réalisation, la Ville de Carouge a mis le Groupe de projets en relation avec l'Association Equiterre qui a déjà implanté plusieurs potagers urbains dans d'autres communes. Les travaux liés à la préparation du terrain vont commencer très prochainement. Une démarche participative impliquant tous les habitants du secteur intéressés par une parcelle a démarré le 9 avril dernier. ■